



Saint Martin de Boscherville

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CANTON DE BARENTIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 121 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE se réunira **en mairie**

Le 13 octobre 2022 à 20h45

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 juin 2022
- I. DÉLIBÉRATIONS
 - Modification du temps de travail d'un poste d'adjoint technique
 - Création d'un Contrat à Durée Déterminé, poste d'Adjoint Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)
 - Contrat d'assurance des risques statutaires – Adhésion au contrat proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Seine Maritime
 - Renouvellement de la convention d'occupation du logement au-dessus de la garderie
 - Comité des Fêtes – Attribution d'une subvention exceptionnelle pour le festival culturel Pom Pom Pom Poom
 - Ecole - Versement des attributions 2022 pour la coopérative scolaire
 - Logement communal - Remise gracieuse sur loyer
 - Métropole – Contribution communale au Fonds d'Aide aux Jeunes 2022 (FAJ)
 - Département de la Seine Maritime – Contribution communale au Fonds de Solidarité Logement (FSL)
 - Partenariat Caisse d'Allocations Familiales / commune – Intégration de la convention territoriale globale
 - Travaux d'économie d'énergie – Demande de subvention
 - Finances – Passage à la M57 : fongibilité des comptes
 - Décision modificative
- II. QUESTIONS DIVERSES
 - Aménagement sécurité rue des Iris
 - Plantations
 - Travaux salle des fêtes

Le Maire, Thierry CHAUVIN

17, Chaussée Saint Georges - 76840 Saint-Martin de Boscherville

☎ : 02.35.32.00.08 – 📠 : 02.35.34.84.88

mairie-st-martin@boscherville.fr